

La politique de développement durable a été préparée afin de définir nos engagements en matière de développement durable. Elle décrit les fondamentaux relatifs à la santé et la sécurité, l'environnement, les communautés et les personnes dans le cadre de la gestion de nos opérations en Guinée. Ainsi, nous allons nous conformer à la législation guinéenne et aux Normes de Performance de la Société Financière Internationale (SFI) en matière de durabilité environnementale et sociale. Nous soutenons également la Déclaration Universelle des Nations Unies des Droits de l'homme, les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH) et l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

La politique vise tous les employés, la direction, et les sous-traitants ; qui doivent veiller à l'atteinte des objectifs de performance en matière de durabilité et veiller à ce que la durabilité fasse partie intégrante de l'ensemble de nos activités en Guinée.

INTRODUCTION A LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Alufer Mining s'engage, appuyé par une Direction compétente et efficace, à offrir une valeur maximale à ses actionnaires et aux parties prenantes en mobilisant des pratiques exemplaires qui sont respectueuses de l'environnement, sécurisantes et qui soutiennent les droits de l'homme et la justice sociale en République de Guinée. Alufer prend en compte l'intégration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et les considérations sociales dans ses procédures de managements des projets et opérations.

EXIGENCES DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La mise en œuvre de la Politique de Développement Durable et le système de management des procédures associées HSEC est un élément clef exigé à chaque étape du développement du Projet. Nous allons régulièrement améliorer ou mettre à jour le Système de Gestion Hygiène, Sécurité, Environnement, Communautés en réalisant des audits internes réguliers et systématiques. Nous utiliserons ces résultats comme base pour une amélioration continue de notre performance environnementale au travers d'un processus de gestion adapté.

Les exigences suivantes s'appliquent aux sites d'Alufer en Guinée :

SANTE ET SECURITE

L'objectif d'Alufer est de mettre en place un environnement de travail avec un préjudice ZÉRO pour les effectifs, les sous-traitants, les clients et les visiteurs ainsi que pour les communautés locales. Pour atteindre notre objectif, nous allons :

- Promouvoir et maintenir une culture positive autour des comportements, de la prévention et de la sensibilisation en matière de sécurité, par un engagement maintenu et visible de la Direction.
- Communiquer sans relâche sur l'importance des aspects Santé & Sécurité au travail et s'assurer que chaque personne travaillant ou visitant les locaux, soient conscients de leurs rôles et responsabilités à l'égard de leur propre sécurité et de celles des autres.
- Mettre en place des objectifs de classe mondiale, nécessitant des actions et objectifs nouveaux à atteindre, et ainsi améliorer en continu notre performance.
- Intégrer la santé et la sécurité dans les stratégies et les processus opérationnels.
- Surveiller activement et constamment les indicateurs de Santé-Sécurité afin de maintenir une performance optimale.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

Nous reconnaissons que la gestion environnementale et la biodiversité font partie intégrante de notre entreprise et nous visons à préserver l'environnement naturel et physique impacté par nos opérations. Nous allons ainsi :

- Viser à minimiser et atténuer les impacts négatifs sur l'environnement en conformité avec les meilleures pratiques internationalement reconnues.
- Œuvrer pour développer des projets qui ne dégradent pas les écosystèmes, soit ceux dont ils dépendent pour le succès des opérations ou ceux sur lesquels d'autres dépendent pour leur bien-être et/ou moyens de subsistance.
- Plus précisément, Alufer vise à atteindre « aucune perte nette » de la biodiversité ou des services écosystémiques prioritaires du fait de ses opérations et atteindre un gain net sur les habitats critiques.
- Utiliser les ressources naturelles de manière durable, réduire nos émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et travailler avec d'autres organisations, des gouvernements et des groupes pour faire face au changement climatique.
- Concevoir des projets pour réduire et atténuer les émissions nocives dans l'air, l'eau et la terre et viser à intégrer des contrôles de pollution et minimiser les impacts sur l'environnement en mettant en œuvre un certain nombre de plans de gestion environnementale.
- Travailler avec nos parties prenantes internes et externes afin d'atténuer les impacts environnementaux du cycle de vie de notre produit et de sa chaîne d'approvisionnement.
- S'engager à l'intégration des considérations de conservation de la biodiversité dans la prise de décision environnementale et sociale et dans la recherche de résultats en matière de développement durable.
- Reconnaître l'importance de la conservation et de la gestion responsable de l'Eau comme une ressource clé environnementale et sociale.

COMMUNAUTES

Nous comprenons l'importance de contribuer au développement social et économique dans nos différents domaines d'activités. Nous allons :

- Respecter la culture, les coutumes, les intérêts des communautés, y compris les groupes vulnérables.
- Gérer le patrimoine culturel en consultation avec les communautés concernées et les experts du patrimoine culturel national.
- Travailler avec des partenaires pour apporter des améliorations durables à la qualité de vie du peuple guinéen, en particulier ceux situés dans notre zone d'opération.
- Aligner nos programmes et projets de développement social avec les politiques stratégiques du Gouvernement et de ses bailleurs.
- Travailler à la construction d'une plate-forme commune pour l'information, la consultation, le dialogue et la participation avec les parties prenantes concernées et intéressées.
- Collaborer avec les autorités locales, les représentants des communautés, des organisations inter-gouvernementales et non-gouvernementales et d'autres parties intéressées à soutenir des projets qui profitent aux communautés associées à nos activités.
- Examiner les contributions, y compris des suggestions et doléances, fournies par nos partenaires et adapter nos programmes en conséquence.

- Accompagner le développement économique en travaillant pour améliorer les avantages économiques dans les communautés où nous opérons en maximisant l'emploi local et les achats locaux de biens et de services.
- Envisager l'intégration et le partage des infrastructures du projet avec les communautés, lorsque cela est possible.
- Promouvoir l'autosuffisance et la durabilité de nos activités dans nos communautés voisines.

NOS EMPLOYES

La Compagnie reconnaît l'importance de créer et de maintenir un climat de travail positif. Elle cherchera à attirer des employés de haut calibre et veillera à ce que tous les employés et entrepreneurs travaillant dans un environnement sûr et soit traité avec respect et équité. La Société et ses sous-traitants doivent :

- Assurer le renforcement des capacités et des possibilités de développement.
- Fournir un mécanisme de règlement des plaintes pour les travailleurs (et leurs organisations, là où ils sont basés) pour soulever des préoccupations liées au travail selon la politique de plaintes mise en place par la Direction des Ressources Humaines.
- En cas de licenciements collectifs, effectuer une analyse des alternatives à la réduction des dépenses. S'il n'y a pas d'alternatives viables au licenciement, un plan de rebranchement sera élaboré et mis en œuvre afin de réduire les effets négatifs sur les travailleurs.
- Embaucher et promouvoir les travailleurs sur la base de la capacité et de l'accomplissement et en conformité avec le Code du travail guinéen.
- Traiter les gens équitablement et avec respect et ne tolérer aucune forme de discrimination, harcèlement ou de violence.
- Reconnaître l'importance de la diversité et promouvoir l'égalité des chances indépendamment de la culture, du sexe, d'un handicap, de l'orientation sexuelle, de l'âge, des opinions politiques, et de l'appartenance ethnique.
- Promouvoir et maximiser l'emploi direct et indirect des communautés d'accueil.
- Communiquer et consulter la population active aux temps opportuns et culturellement appropriés.
- Promouvoir le recrutement fondé sur le mérite, basé sur la capacité technique et éthique de travail.
- Reconnaître les droits des employés à former et à rejoindre des organisations de travailleurs de leur choix, sans ingérence, et à avoir le droit de négocier collectivement.

La Société communiquera la politique à ses employés, sous-traitants et fournisseurs pour s'assurer qu'ils soient au courant de leurs engagements et responsabilités. La Société assurera la formation et la sensibilisation du personnel afin de promouvoir les bonnes pratiques et exigences de la politique. La Société s'attend à ce que tous ses sous-traitants prennent des mesures similaires.

Bernie Pryor, Directeur-Général – Avril 2016


